



## Noël à Istres

Le village de Noël & ses 30 chalets  
Du 30 novembre au 24 décembre

**LES HIVERNALES MARTIGUES EN FÊTES**

**ANEGES** CASAPY  
**PATINOIRE** LE PEUPLE DES LUMIÈRES  
**PETIT TRAIN** LES HIVERNALES MARTIGUES EN FÊTES  
**FÉERIES** LES HIVERNALES MARTIGUES EN FÊTES  
**JMINATIONS** CHALETS

PLUS D'UNE CENTAINE D'ÉVÉNEMENTS ET DE MANIFESTATIONS  
VIVEZ MARTIGUES PENDANT LES FÊTES, LÀ OÙ IL FAIT BON VIVRE

**1<sup>er</sup> DEC. 3 JANV.**

# La Provence

N° 8211

Martigues - Istres

Samedi 7 décembre 2019

**MARTIGUES** Un dernier hommage a été rendu hier au sapeur-pompier Norbert Savornin, décédé dimanche en compagnie de deux membres de la Sécurité civile dans le crash de leur hélicoptère, aux portes de Marseille, alors qu'ils se rendaient dans le Var au secours des victimes des inondations. **P.1**



## Merci

**Pertuis** La dernière personne secourue par l'équipage disparu témoigne

SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

## Un drone de 18 mètres d'envergure se crashe près des maisons

P.1V



L'ÉDITO

## Le spectre de 1995

Par Franz-Olivier GIESBERT

Le quinquennat d'Emmanuel Macron s'est-il terminé le 5 décembre avec la démonstration de force des organisations syndicales hostiles à sa réforme des retraites? Certes, le chef de l'État a encore des atouts. Mais il est clairement entré dans une zone de dangers.

Karl Marx disait que quand l'Histoire se répète, c'est une "tragédie" la première fois et une "farce" la seconde. 2019 n'est pas 1995, date d'un mémorable conflit sur les régimes spéciaux de retraite qui, pendant trois semaines, avait paralysé la France contre le plan Juppé. Souvenez-vous. Il y avait beaucoup plus de monde dans la rue et, après sa reculade, le premier mandat de Jacques Chirac, à peine élu à la présidence, s'était quasiment arrêté là. Hussard ébouriffant, il s'était subitement transformé en sphinx prudent et pusillanime. En "roi fainéant", dira M. Sarkozy.

M. Macron n'est pas un pleutre, du genre à n'écouter que son courage qui lui dirait de fuir. Au contraire, il tentera de tenir tête, face à la mobilisation. S'il veut passer cette deuxième épreuve de son mandat après celle des gilets jaunes, il lui faudra néanmoins procéder à des compromis, voire à quelques replis stratégiques. Dans l'intérêt d'un pays déjà trop divisé, comme en dépression nerveuse permanente, il ne doit pas jouer le pourrissement mais la négociation. C'est après avoir lâché du lest que les montgolfières peuvent repartir à l'assaut du ciel. Gouverner, c'est choisir; c'est aussi écouter.

En attendant, restons confiants en nous préparant au pire: n'est-ce pas là un exemple de compromis dont la "beauté", disait Gandhi, lui avait été enseignée par son "exigence pour la vérité"?

Et notre dossier pages II-III ➔

**JUSTICE** AFFAIRE DES EMPLOIS FICTIFS PRÉSUMÉS  
**François Bayrou mis en examen** P.111

**ÉCONOMIE**  
**Comment la Durance rapporte 100 milliards d'euros à la région** P.V

**MONTAGNE**  
**Jusqu'à 2 mètres de neige à Pra Loup** P.1V

**GRAND JEU BINGO**  
**Grâce à La Provence, ils gagnent une Kia** P.37



PHOTO GEORGES ROBERT

## Pollution: la plainte contre l'État confirmée



L'association ADPLGF a confirmé qu'elle lancerait une nouvelle procédure en 2020 pour dénoncer les "carences des pouvoirs publics". PHOTO SERGE GUÉZENNEC / P.3

**FOOTBALL OM - BORDEAUX (DEMAIN)**  
**Bouna Sarr déshabille ses coéquipiers** P.28 & 29



PHOTO ANTOINE TOMASELLI

**BASKET PRO B**  
**Fos rate la passe de trois à Evreux** P.9



PHOTO JEREMY GUEZENNEC

**RUGBY CHALLENGE CUP**  
**Le RC Toulon à l'heure de l'après-Boudjellal** P.33



PHOTO OLYVIER BENO

## DES RÉPONSES

Les actions du projet "Réponses", lancé depuis un an par le SPPPI, seront dévoilées jeudi prochain lors d'une réunion publique, organisée à partir de 16h30 à la Villa Khariessa, à Martigues. A cette occasion, Denis Bard, co-fondateur et administrateur de la Société francophone de santé environnement (SFSE), apportera son regard sur l'étang de Berre.

Parmi les actions annoncées, la mise en place, par l'hôpital de Martigues, d'une "consultation spécialisée pour les pathologies liées aux expositions professionnelles et environnementales" a été saluée lors de la réunion de l'ADPLGF à Fos. Au centre de consultations médicales de Port-de-Bouc, où elle ouvrira en janvier, elle aura pour objectif de dépister les maladies professionnelles, "de réaliser un diagnostic physiopathologique et d'explorer les causalités probables de la maladie". Une certaine d'actions ont été élaborées à l'issue de cette année de travail.

## ArcelorMittal annonce un investissement

ArcelorMittal a annoncé un investissement de 20 millions d'euros dans une nouvelle installation de protection de l'environnement à Fos-sur-Mer. Il s'agit d'un système de filtration innovant, qui permettra de réduire de 40 % les émissions de poussières à l'agglomération et d'anticiper les futures normes environnementales.

# Pollution: une troisième action contre l'Etat en 2020

L'association fossésienne ADPLGF l'a confirmé. Après deux procédures au pénal et au civil, ses avocats porteront une action contre l'Etat et les pouvoirs publics "après les municipales"

**2**4 plaintes au pénal pour mise en danger de la vie d'autrui, 14 assignations au civil pour trouble anormal de voisinage et, dans quelques mois, une procédure contre l'Etat pour "carence fautive dans son rôle de régulateur et de contrôleur". C'est sur ce triple pied que l'association fossésienne "ADPLGF" va continuer d'agir dans les mois à venir, en appelant les habitants, associations et élus des villes riveraines de Fos-sur-Mer à partager ces batailles judiciaires qui s'annoncent. Enjeu éternel: la lutte contre les pollutions générées par les industries installées dans la zone allant du golfe de Fos à l'étang de Berre en passant par Martigues-Lavéra.

Jeudi soir, lors d'une réunion organisée par Daniel Moutet, président de l'association, en compagnie des avocats, M<sup>me</sup> Julie Andreu et Sarah Games, et des juristes, plusieurs participants, venus du pourtour de l'étang de Berre, ont réclamé cet élargissement. Christiane de Félice, la présidente de l'association de défense des victimes de maladies professionnelles de l'ouest de l'étang de Berre (Ade-vimap), basée à Martigues, a évoqué la "sous-évaluation des maladies professionnelles",

comme le manque de formation des médecins à ce sujet. "10 heures sur l'ensemble de leur cursus". Plusieurs témoins ont raconté leur traitement en chimiothérapie et radiothérapie, à l'hôpital de Martigues comme à l'Institut Paoli-Calmettes, évoquant des conversations édiifiantes avec des médecins. "Tout le monde sait qu'il existe un risque de vivre ici. Mais l'ampleur du problème n'a pas encore été prise en compte", insistait un Fossésien, tout juste remis d'une grave pathologie. "La caisse nationale d'assurance maladie a tous les éléments en main pour agir, a insisté l'une de ses anciennes syndicalistes. Encore faut-il que le pouvoir politique le lui demande."

Face à ces témoignages poignants, et une qualité de débats qui a fait honneur à la réunion, les avocates de l'association ont lancé un appel à la mobilisation. "Parce que l'union fait la force, a commenté Julie Andreu, du cabinet TTLA. La pollution ne s'arrête ni aux portes des usines, ni aux portes de Fos, ni aux portes de Carry! Même Marseille, qui est concernée, devrait nous rejoindre."

Pour l'heure, c'est un peu entre Fossésiens que la réunion a eu lieu, alors que la dernière soi-

rée semblable, organisée par le CGT d'ArcelorMittal, avait attiré le député, ou encore les maires de Martigues et de Miramas.

Néanmoins, les dépôts de plainte se poursuivent. "Sans limite de date", a précisé M<sup>me</sup> Andreu, tout en apportant des garanties, avec M<sup>me</sup> Games, sur le financement de ces actes, souvent pris en charge par l'association dans un premier temps. "Mais, en assignant des entreprises comme ArcelorMittal, DPF, Esso et Kem One, que risque-t-on?", demandait un intervenant. Réponse des avocates, en substance, rien, si n'est de gagner, et d'obtenir des indemnités.

S'en prendre à l'Etat sera désormais le troisième challenge à relever. "Les pouvoirs publics n'ont pas légitimé sur le sujet, n'ont pas contrôlé les installations alors qu'ils ont les outils pour, insistait M<sup>me</sup> Andreu. Le préfet n'a pas tiré les conséquences de ses propres constats". D'où cette action, qui sera lancée "après les municipales, afin de ne pas tout mélanger", concluait Daniel Moutet, relevant enfin: "Ça fait six mois qu'on demande à la Dreal des relevés sur la zone de Lavéra. On n'a toujours pas eu de réponse."

ERIC GOUBERT



M<sup>me</sup> Julie Andreu et Daniel Moutet (ici lors d'une action au TGI d'Aix) ont appelé d'autres villes à rejoindre leurs plaintes. /PH.C.S.

## L'AGENDA

**AUJOURD'HUI** • Séminaire "Études féminines de Martigues 2019-2020". Conduit par Marie-Ange Lucchesi, psychologue clinicienne et psychanalyste sur le thème "L'angoisse ou l'inquiétante étrangeté", à la médiathèque Louis Aragon, de 9 h 30 à 12h. Gratuit, ouvert à tous.

→ Renseignements au 04 42 80 27 97.

• **Atelier "Crée ton jeu"**. Pour les enfants dès 11 ans, à la médiathèque Louis Aragon, de 10h à 12h 30. Gratuit, sur réservations.

→ Renseignements au 04 42 80 27 97.

• **Boutique éphémère "Le petit atelier, créatif et solidaire"**. Inauguration de la boutique éphémère, 16 rue Gambetta, à 11h.

• **30<sup>e</sup> anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant**. Grand jeu de piste, au départ du jardin de Ferrères, de 13h30 à 16h30. Au programme: 7 lieux d'épreuves, exposition de fresques réalisées par les enfants et goûter bio offert.

→ www.ville-martigues.fr

• **Spectacle**. Songe d'une nuit d'hiver, contes et chants par Claudia Mad' Moizèle, à la médiathèque Louis Aragon, de 15h à 15h 45. Dès 6 ans, gratuit, sur inscriptions.

→ Renseignements au 04 42 80 27 97.

• **La chapelle de l'Annonciade**. Visite commentée et gratuite de la chapelle, rue du docteur Sévieux, à 14 h 30.

→ Renseignements au 04 42 88 79 04.

• **Galerie de l'histoire**. Visite commentée et gratuite, rond point de l'hôtel de ville, à 16h.

## LE TÉMOIGNAGE LINDA GRASSI EN RÉMISSION D'UN CANCER DU SEIN

### "Il ne faut pas avoir honte de porter plainte"

Elle était venue, jeudi soir, assister pour la première fois à une réunion de l'association ADPLGF, à la maison de la mer à Fos. Son intervention a été chaleureusement applaudie. Son combat contre le cancer, se décision de s'associer aux plaintes, son dynamisme ont conquis tous les présents. "A 39 ans, j'ai eu un cancer du sein, dont je suis en rémission aujourd'hui", expliquait-elle après la réunion. "J'ai habité un peu partout autour de l'étang, à Saint-Chamas, à Martigues et aujourd'hui à

Fos. Je suis convaincue que la pollution industrielle a joué un rôle dans ma maladie. Personne n'en a jamais eu dans ma famille!" Surtout, Linda a raconté son quotidien à l'hôpital, ses discussions avec des patientes atteintes du



Linda Grassi.

/PHOTO E.G.

même mal. "Toutes ont conscience de vivre dans un environnement pollué. Mais elles ne porteront pas plainte, par honte! Comme si elles étaient des pestiférées, comme si tout ça n'était dû qu'à la fatalité." Linda Grassi a, elle, décidé de rejoindre les plaignants de l'association. "Souvent, on me demande pourquoi je ne déménage pas. Pa question! Et qui sont ces industriels pour nous polluer ainsi? Cette situation, ça suffit. Aux usines, à l'Etat d'agir".

E.G.